

LES ALLOCATIONS-MALADIE du Consortium de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing

Le Consortium de l'Industrie textile nous prie d'insérer ce qui suit :

Les résultats de l'année 1929 ont encore accentué la progression du Service des allocations-maladie du Consortium. Ce service, il faut le rappeler, fonctionne depuis 1924, et il est entièrement gratuit pour les directeurs, contremaîtres, employés, ouvriers et ouvrières. A la veille de la mise en application de la loi sur les assurances sociales, théoriquement, doit avoir lieu le 3 février prochain, le Consortium de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing croit utile de porter les détails suivants à la connaissance du public :

Les adhérents Au 31 décembre 1924, le nombre des adhérents était de 14.718. Ce chiffre est successivement passé à 26.021 en 1925; à 52.259 en 1926; à 68.321 en 1927; à 96.170 en 1928.

Au 31 décembre 1929, le nombre des adhérents s'élevait à 113.304. Les épouses, les mères, les enfants et les frères et sœurs des adhérents directs ont également bénéficié du Service des allocations-maladie, on peut admettre, sans exagération, un nombre total de 250.000 bénéficiaires.

Ce qui est donné par le Service Les ouvriers et ouvrières travaillant dans les usines du Consortium et inscrits au Service des allocations-maladie, on peut admettre, sans exagération, un nombre total de 250.000 bénéficiaires.

Cinq francs par jour à partir du neuvième jour, et pendant quatre-vingt-dix jours; Cinq francs par visite médicale à partir du neuvième jour, et pendant quatre-vingt-dix jours;

Cinq francs par visite médicale aux mères et épouses des adhérents ne travaillant pas au usine, et aux enfants, frères et sœurs de moins de 13 ans, à partir du neuvième jour de la maladie;

Cinq francs par visite, à partir de la première visite aux enfants de moins de 2 ans. Les interventions chirurgicales, qui étaient en 1928 de 75, 150, 300 et 600 francs, ont été portées à 75, 150, 350 et 750 francs, selon leur importance, le 1er février 1929.

Le Service accorde, en plus, de 25 à 50 fr. pour les examens radioscopiques et radiographiques, 15 francs pour les analyses et 5 fr. par journée de présence dans les cliniques après le vingtième jour.

Les adhérents inscrits au Service des allocations-maladie du Consortium bénéficient d'une ristourne de 16% sur les médicaments délivrés par les pharmaciens faisant partie du Syndicat régional (spécialités et eaux minérales exceptées).

Le Consortium de l'Industrie textile rappelle que le Service des allocations-maladie fonctionne en plein accord avec les Syndicats médicaux de Roubaix-Tourcoing, sur les bases suivantes: libre choix du médecin; respect absolu du secret professionnel; recours à des honoraires personnels pour tout travail soigné; paiement direct des visites médicales et des opérations chirurgicales par les assurés; liberté absolue du Consortium dans l'administration du service; contrôle des médecins par leurs propres syndicats.

Le Service médical Plus qu'il ne pendant les années précédentes, le Consortium a reçu d'observations à propos du service médical. De leur côté, les syndicats médicaux se sont déclarés satisfaits de l'administration et de la direction du Service des allocations-maladie.

Les maladies Pendant l'année 1929, il a été enregistré 9 662 maladies, dont 6 083 pour le personnel travaillant en usine, et 3 579 pour les membres de leur famille.

La durée moyenne de chaque maladie a été de 20 jours.

Les journées payées En 1924, il avait été payé 15.400 allocations journalières; en 1925, 27.387; en 1926, 50.016; en 1927, 51.272; en 1928, 129.045; en 1929, 178.111.

Les dépenses Du 1er janvier au 31 décembre 1929, les dépenses ont été les suivantes: 178.144 allocations journalières... 1.068.562,80

54.193 allocations médicales... 270.985,00

767 journées de clinique... 3.825,00

265 examens de laboratoire... 3.975,00

216 exam. radiologie, à 25 fr. 5.400,00

235 exam. radiologie, à 30 fr. 7.050,00

400 alloc. chirurgie, à 75 fr. 30.000,00

680 alloc. chirurgie, à 150 fr. 102.000,00

70 alloc. chirurgie, à 300 fr. 21.000,00

218 alloc. chirurgie, à 350 fr. 76.350,00

150 alloc. chirurgie, à 500 fr. 75.000,00

24 alloc. chirurgie, à 600 fr. 14.400,00

39 alloc. chirurgie, à 750 fr. 29.250,00

France... 1.711.984,80 Payé aux Sociétés de sec. mutuels. 674.623,00

Total des dépenses. 2.086.607,80

Tableau de répartition des allocations payées en 1928

Table with 3 columns: Allocation, Montant, Nombre de bénéficiaires. Rows include allocations de moins de 50 francs, 50 à 100, 100 à 150, etc.

L'aide aux Sociétés de secours mutuels Le Service des allocations-maladie du Consortium de l'Industrie textile a continué de favoriser, tout particulièrement l'action des Sociétés de secours mutuels.

Les sociétés subventionnées, qui étaient au nombre de sept en 1924, sont actuellement au nombre de vingt-cinq.

En 1929, ces sociétés ont reçu les subventions ci-après:

Table listing subventions to various mutual aid societies like Société La Watteolienne, Société Syndicat Professionnel des Tisseurs de Laines brutes, etc.

Les sociétés subventionnées avaient reçu, au même titre, en 1925: 95.939 francs; en 1926: 232.460 francs; en 1927: 311.072 fr.; en 1928: 266.181 fr. 25.

Le chiffre des mutualistes groupés dans ces sociétés subventionnées dépasse vingt mille. Le 10 janvier 1930.

Le nouveau chef de la Sûreté de Marseille



M. JEAN CALÈS commissaire à la Sûreté générale, vient d'être nommé chef de la Sûreté de Marseille. Il est un des plus jeunes chefs de Sûreté.

CHRONIQUE LA SIGNATURE

Elle s'appelait Jeanette Bourdon. Elle était venue de son village, par un matin de printemps, avec son mince baluchon, ses yeux bleus et son clair sourire. Elle portait avec elle vingt années d'ignorance et de misère. On n'avait pu l'envoyer à l'école. Elle avait poussé à la diable, fraîche et insouciant comme une fleur des champs. Elle était venue à la ville pour se placer comme servante.

Ses maîtres étaient de braves gens, un peu gromés, un peu solennels. M^{lle} Volannelle, qui avait été institutrice, gardait de son ancien état des préférences littéraires. Le premier jour, elle demanda à sa bonne:

- Savez-vous compter, ma fille? - Non, madame. - Au moins, savez-vous lire et écrire? - Non, madame.

Il est intolérable que vous demeuriez dans cet état de sordidité intellectuelle, reprit M^{lle} Volannelle avec autorité. Que penseriez-vous de nous? En vous prenant chez nous, nous avons chargé d'âme, Jeanette, je vous enseignerai. En travaillant une demi-heure par jour, vous arriverez sans trop de mal à épeler vos lettres au bout de deux mois. Bien sûr, vous saurez lire, puis écrire! Quelle joie pour vos parents, quelle surprise aussi, lorsqu'ils recevront votre première lettre!

Jeanette, donc, se mit à apprendre à lire. Hélas, dans cette cervelle d'alaouette des blés, la clé des vaines sciences livresques des hommes ne trouve point de serrure. Jeanette savait la vie des abeilles et les mœurs des fourmis. Elle connaissait, par leurs noms barbares, toutes les fleurs des champs. Elle ne parvenait jamais à distinguer les lettres. A la tracer, encore moins. La bonne M^{lle} Volannelle, pédagogue experte, en rougissait de honte, comme d'un échec retentissant.

Si au moins, dit-elle un jour, de guerre lasse, vous parveniez à écrire votre nom, Jeanette! Cela, rien que cela, tracer votre signature! Limites ces quelques lettres... comme vous voudrez... comme vous pourrez!... Pas votre prénom, ce serait trop long. Votre nom de famille seulement. Et encore, n'essaierai-je pas d'y mettre une majuscule.

Jeanette s'appliqua longuement, tous les soirs, dans la cuisine, la langue hors de la bouche. Sa plume crevait obstinément le papier. Etait-il possible, vraiment, qu'à si petite main fût si lourde! Les yeux fixés sur le beau modèle d'écriture de M^{lle} Volannelle, sur ce « bourdon » majestueux qu'elle s'appliquait à imiter, elle rêvait au facteur des postes. Célestin Castor, et au mitron Honoré Sioux.

Et les Volannelle trouvaient des « bourdons » énormes, piquetés de taches d'encre, dans le carnet de la blanchisseuse, dans le livre de comptes de ménage et jusque dans les marges des journaux.

Et tant! Jeanette savait signer son nom!

Célestin Castor, qui apportait chaque matin le courrier, en regardant ses deux yeux qui semblaient deux bluts grands ouverts, poussait des soupirs à fendre l'âme d'un géolier.

- Vous ne consentirez donc jamais à être ma femme? murmura Célestin en rougissant jusqu'aux oreilles.

- J'ai dit point oui, j'ai dit point non, répondait-elle avec un éblouissant sourire.

- Lui qui glissait des billets doux qu'elle jetait au feu sans même les ouvrir. Le lendemain, lorsque l'amoureux lui demandait:

- Elle ne vous a donc pas émue, ma lettre? - Elle répondait avec un candeur non joué: - Moi? Pas du tout!

Elle songeait, tout au dedans d'elle-même: « Parbleu, j'ai pas aimé ». Le facteur s'en allait le dos courbé, les yeux rouges.

Le mitron Honoré Sioux, plus entreprenant, lui demandait des rendez-vous.

- Je vous attendrai ce soir, à huit heures, au coin de la rue, lui disait-il. Vous trouverez bien le moyen de vous éclipser une seconde!

Le soir venu, elle s'amusa follement de le voir faire le pied de grue dans les flaques, l'échine ployée sous l'averse.

Le commis des postes, Goballe, lui envoyait des vers. Lorsqu'il la croisait dans la rue, il lui déclarait:

- Vous êtes la poésie. Je veux gagner votre cœur par mes vers... Avez-vous le sonnet? - C'est tout cela.

Vous savez ma Muse! reprit l'obstiné Goballe.

Et Jeanette riait sous cape.

Le commis et le facteur, cependant, finirent par se lasser. Le dindon se glissa dans leur cœur, avec un vague goût de vengeance. Seul, le mitron souriait, désolé, en regardant Jeanette avec des yeux de chien battu.

Un beau matin, Célestin Castor déclara à la jeune fille:

- Il y a un rapport pour vous au bureau des postes. Mademoiselle Jeanette Bourdon, route postale, à Frenay. Faut venir retirer le colis et signer un récépissé.

Signer? Parbleu, puisqu'elle savait!

Elle se rendit au bureau des postes, prit rang dans la longue file qui serpentait devant le guichet et attendit son tour avec un peu d'angoisse. Elle voyait, à travers le grillage, le zélé Goballe, qui écrivait d'une main fébrile et, par instant, mordillait sa plume ou tâtaït quelque nouveau bouton poussé en come sur son front dépoilé. Lorsqu'elle se trouva devant lui, il grimaça un horrible sourire et proféra:

- Vous venez chercher votre colis? Signez-moi ce récépissé. (Il lui fourra rudement une plume entre les doigts)... Allons, dépêchez-vous donc! Pas là, que diable! Vous voyez bien: signature du destinataire. On dirait que vous ne savez pas lire!

Autour de Jeanette, on s'impétiait. La sottisation par les agents du Comité de salut public.

Le passage avait été muré depuis, mais sous l'action de l'humidité, la maçonnerie s'était effondrée et la communication se trouvait rétablie à l'insu des propriétaires de l'hôtel.

Jacques ne pouvait connaître ni l'existence de ce souterrain, ni l'histoire que le chevalier avait racontée au Babouin.

Souvent il avait entendu parler des catacombes de Paris, il savait que les passages de Montmartre sont sillonnés de galeries qui traversent les dessous de la butte en tous sens. Précisément quelques jours auparavant, un affaissement s'était produit rue Tourlaque dans le voisinage... et avait ouvert la voie à un malheureux passant.

Avec sa promptitude de jugement ordinaire, il reconnut la nature de la tranchée. Les carrières! Certainement, ce boyon donne accès quelque part! Allons! Je me suis sauvé des eaux du Tuantent et, avec la grâce de Dieu, je sortirai de ce trou d'enfer!

La situation des employés

Une lettre des Syndicats Libres des employés à MM. les patrons de Roubaix, Tourcoing et environs

Par les soins des Syndicats Libres d'employés (hommes et dames), une enquête a été faite sur les budgets d'employés (budgets réellement vécus) dans différentes situations de famille.

Quelques résultats de ces travaux qui ont été reconnus particulièrement significatifs, ont été adressés à MM. les patrons, accompagnés de la lettre que l'on peut lire ci-dessous :

Messieurs, L'échéance du nouvel an est particulièrement propice à l'examen de la situation des employés, et les industriels profitent souvent de cette occasion pour opérer des rajustements jugés nécessaires.

Nous nous permettons de profiter de cette circonstance, pour soumettre à Messieurs les Employeurs quelques considérations qui ne voudront bien tenir compte, nous en sommes convaincus, sur la situation des employés qu'ils occupent.

En 1920, avec un esprit de réelle bonne volonté que nous nous plaisions à reconnaître, les organisations patronales ont réalisé un accord avec les Syndicats d'employés pour fixer un salaire progressif d'apprentissage et pour les employés de 14 à 20 ans, et pour fixer à 600 fr. au retour du service militaire, les appointements minima, des employés sans connaissances spéciales.

Or, depuis cette date les minima fixés n'ont plus fait l'objet d'un accord intersyndical. Nous constatons sans difficultés que des augmentations ont été accordées, le plus souvent en liaison avec celle accordée au personnel ouvrier, mais sans que ces augmentations aient toujours un caractère général et bien défini.

Or, le coût de la vie depuis 1920 a doublé. Il serait donc hautement désirable, croyons-nous, de renouveler entre organisations patronales et d'employés, un nouvel accord adapté à la situation actuelle.

Sans vouloir ici fixer des revendications précises, lesquelles devraient tenir compte de plusieurs facteurs, nous nous plaçons au point de vue d'attirer la bienveillante attention des employeurs sur quelques travaux que nous nous sommes entrepris sur la situation générale des employés, et nous espérons que ces quelques chiffres sur les budgets d'employés, ces travaux nous ont révélés des situations difficiles. Peut être pourraient-ils inspirer Messieurs les Patrons, pour le rajustement de fin janvier.

Les renseignements que les valeurs professionnelles sont fort diverses et qu'il faut en tenir compte. Mais, Messieurs les Patrons seront d'accord avec nous, pour dire que chaque employé doit pouvoir vivre convenablement et honnêtement, avec tout ce qui est nécessaire à sa vie personnelle et à celle de sa famille.

Nous tenons à ajouter que nous reconnaissons que les employés, plus encore que l'ensemble des salariés doivent développer leur conscience professionnelle, en tenant compte des graves répercussions de leur travail.

Il est hors de doute que les employés reconnaissent par un travail encore plus actif, plus consciencieux et plus soigné, les procédés concrets qui leur ont été enseignés.

C'est dans ce but, Messieurs, que nous vous adressons ci-joints, des budgets vécus d'employés, dont les estimations modérées ne vous échappent pas. L'examen auquel vous voudrez vous livrer dans vos propres services révélera peut-être des situations analogues auxquelles vous pourriez en cas de besoin, apporter les remèdes appropriés.

Qu'ils agréer, Messieurs, nos salutations les plus distinguées et nos vœux pour le succès de votre entreprise.

Pour le Syndicat des Employés de Roubaix et environs: Léon Beauséjour. Pour les Syndicats des Dames employées de Roubaix et de Tourcoing: Anna Vanberghel.

Signations ici que, pour étude documentaire, les budgets dont il est fait mention plus haut, peuvent être délivrés aux Syndicats Libres des employés de Roubaix, et 20, rue de la République, à Tourcoing. (0.10 centimes, plus frais de timbres pour envoi).

Nous publions ultérieurement l'enquête sur les budgets d'employés, par les Syndicats Libres d'employés.

plume tremblait dans sa main. Dans sa pauvre cervelle ébranlée, les idées, tout à coup, se brouillaient au point d'abolir le souvenir des lettres péniblement apprises. La plume trembla sous son doigt et un énorme plat, alors, la pauvre Jeanette, la figure tout en larmes, déclara, dans un soupir:

- J'ai pas écrit!

- Je m'en doutais, ricana Goballe. Vous ferez une croix, en présence de deux témoins... Vous jurement Célestin Castor qui rentre... Un second, à présent! Ah! voilà Honoré, le mitron, qui passe... Hé! Honoré, par ici, s'il te plaît! Mademoiselle ne sait pas écrire. Viens donc lui servir de témoin!

Elle fit sa croix, la pauvre, le front rouge de honte, tandis que Goballe, sarcastique, murmurait: « La poésie ne vous intéresse donc pas? » et que Célestin bougonnait: « Et moi qui ai perdu mon temps à lui écrire! » Elle sortit, la tête vide, les jambes molles et, dans la lumière crue du grand jour, elle reconnut Honoré Sioux qui lui souriait.

- Vous ne savez pas écrire, fit le mitron bonasse. Belle affaire!... Moi non plus Jeanette... Et je vous aime bien tout de même et si vous voulez...

Alors, de toute son âme, elle se jeta au cou du mitron et, lui demandant, d'un regard humide dans les yeux, lui demanda, d'un voix tremblante: - Vous ne vous moquez pas de moi, vous, au moins, Honoré?

HENRI-JACQUES PROMÈN.

Le Coin du "Broutteux" DRAPEAU DU BROUTTEUX

Vous savez bien, mes gins, que l'Broutteux, durant toute s'vie a caochi d'ermou'ler, in oute du patois, les visés et boines coutumes de sin pays, d'u qui est né naïf. S'oit pou les jeux, les fêtes, les réunions d'famille, l'amour du clocher, sti qui a pour devise :

Y a rin d'pus bou qu'inn ma mère Y a rin d'is bou qu'inn pays.

S'a stusé à continuer, on ben à ermette au jeu chin qu'in appelle les traditions.

Y n'a inne que j'avo conservé vin m'souvenance et inne des pus belles de m'enfance... Malheureusement, ill' a disparu. Ch'étéot l'temps, qu'in voyot les jours de fêtes, passer vin les rues, nos sociétés intourant le drapeau.

Et y n'd'avoit des beaux, savez Pou les bourreux, ch'étéot saint Paul, qui étot épréssinté sus l'Arpaeu, tout in so, in j'ol'd'liens et d'ornements brolés vin tous les pus belles couleurs... Pou l'Arbalatist ch'étéot saint Georges à g'rien, et pour l'Archers, in saint Sébastien.

D'chés belles ériques qui n'ont po disparues; y n'd'a qui ornent des rares collections, et in peut in vir in, dié, au Musée d'nou ville à l'collection du Broutteux, y date de 1849, y a beuvin chin ans!

Comben d'os, un beuvin chin d'beau drapeau, j'n'avo dit: si j'poros acore vir in jour les sociétés, avec leu drapeau, déiller pa nos rues les jours de fêtes et assister à l'messe éfébrée in l'honneur de leu patron, qui tout, par après, fétoé un local in n'in soveux banquet. J'ch'eu belle souvenance qu'in port' rimerom!

J'ai busé, pou motter l'exemple, d'faire avoïr in drapeau à m'société d'bourreux « Les Rue tout jus », qu'ill' pourrot, non po seulement à la grande occasions, l'faire flotter à l'Acade de nou local du Café du Commerce, mais acore, à l'été Saint-Paul, assister, comme au temps passé, à l'messe in l'honneur de sin patron et par après, parcourir les rues d'nou ville, drapeau flottant et musique en tête. Que mes sociétaires trottent fins et bureux! In verrot leu lettres aller comme pou dire: Vive nos autel! Vive Rue tout jus!

Unais, mais, que j'dijos in mi-même; pour avoïr in drapeau du modèlé à chés beaux du temps passé, y faut des doupes, et gramit; d'autant pus que l'année in va bouiller l'Coupe du Broutteux et qui nous faura l'acater beau et toïre.

J'ai graté à m'été, mais comme j'ai j'omais resté in raque, j'ai dit: je n'vas po acore rester cheulle. J'omais adressé à des membres protecteurs que j'ermesse d'leu l'générosité. Et j'ai ou l'honne, j'poros dire l'opinion liée, d'faire appel à mes bons camarades, j'z'aveux d'Amérique, que tous l'ans, à l'Saint-Blaise, y m'irontent, unis inne dépêche leu souhaits. J'ai dit: Tin, j'm'in vas trapper à leu porte et ch'et leu teneur qui va s'vir m'ourrir.

Comme de fut faille; j'ai ercha d'Buenos Ayres, vin une enveloppe, d'u qu'à côté des timbres de l'République Argentine y étot récrit in grosses lettres « Via Aerea » (par avion) in chèque de trois mille deux cents francs payable au Crédit Lyonnais.

Jour de grâce! Ebe, au montel j'ai v'nu tout in ch'et d'glame ill'. Et in bas de l'lettre, d'u qui étot récrit, Charles Mazure, j'ai fait inne grosse hausse!

Pas que ch'et in, ch'et min bou camarade Charles qui a mis tout cela in train. Comme y m'it vin s'lette: « Votre idée de faire revire les bonnes et vieilles traditions de nou cher petit coin a été accueillie très favorablement et, à peine analysé je fait appel à mes amis qu'ils se sont enrés à ch'et pour le Broutteux, c'est pour Tourcoing l'de vous adresse la liste des souscripteurs et, comme vous verrez, vos petits enfants d'Amérique ne vous oublient pas. Je vous remercie de l'honneur que vous nous faites en nous montrant en tête pour la souscription du drapeau qui rappellera nos bonnes et vieilles coutumes.

Via liste d'ous chés bons camarades d'Amérique qui z'ont souscrit pou l'drapeau du Broutteux, y n'd'a 23 d'Tournois natis: A. Benez, H. Collens, E. Claret, H. Corbilli, L. Desmarchelier, A. Desmyère, R. Dewat, J. Depoortier, H. Deblauve, J. Debatte, J. Denis, L. Dumoulin, F. Faveur, H. Honoré, L. Hautson, E. Lotigier, C. Mazure, E. Mesart, E. Noble, B. Pinet, A. Hurlidie, Huyvelde et H. Deboschère, de Lannoy, E. Ricu, de Roubaix, E. Dartois, d'Arras, A. Vandeveld, de Wattrelos.

Pant pou d'mander, inuill au soir, t'eban j'ai fait j'art à mes Buo tout j'os d'chèque mille francs, y n'osent vo l'croire... Y bonne nouvelle y n'osent vo l'croire... Y faut que j'leu monte l'enveloppe d'u qui étot récrit « par avion ». Et, tout d'inné in a t'eban in vivat aux camarades d'Amérique, in a bu à leu santé et j'vous prie d'écrire qu'in leu z'a ério j'!

Mais, je m'dattinés qui ditent: tous les sociétés d'bourles n'ont po les moyens d'acater in pareil drapeau. J'aprouve, mais des drapeaux y n'd'a tous les bourles. Wetti, v'la l'Associé de l'Beu d'Argent, ill' va s'vir aujourd'hu au Commerce, à 4 heures, t'eban l'Coupe du Broutteux qu'il a g'erné, avec la musique in tête, sin capitaine, s'cantinère et sin drapeau.

Du reste, l'année qui vint, ch' n'tra pas inne coupe qu'in va mette ou concours, ch'etra in drapeau.

Pou n'd'evirer à sti des Américheins, j'm'in vas qu'mander in drapeau qui rotera

M. Albert ACREMANT est nommé président de la "Beterave"

L'Association amicale des Enfants de Nord et du Pas-de-Calais, qu'on appelle plus familièrement « La Beterave », est devenue à Paris le

plus puissante des sociétés régionalistes. On peut dire que toutes les personnalités de nos provinces du Nord en font partie, depuis le maréchal Pétain jusqu'à M. Loucheur.

Chaque mois, dans un diner à l'hôtel Lutetia les membres de la « Beterave » se réunissent. C'est une occasion pour eux de faire connaissance, de s'adler à l'occasion et de servir au mieux les intérêts septentrionaux.

Le dernier banquet, qui vient d'avoir lieu, a été un véritable gala. M. Auguste Dorchain, président honoraire, avait la mission de saluer le nouveau président de la société, M. Albert Acremant.

M. Auguste Dorchain sut trouver des mots choisis pour rappeler la carrière glorieuse d'Albert Acremant, docteur en droit, poète, auteur dramatique aujourd'hui célèbre. On a pris l'heureuse habitude de jamais séparer les séances de la Beterave de ceux de ses dames aux chapeaux verts qui ne cessent pas de triompher au théâtre Sarah Bernhardt et dans le monde entier.

M. Albert Acremant devait répondre. Il le fit en vers et souleva l'enthousiasme. D'abord, parodiant la scène des portraits dans « Hernani », il écoula chacun des anciens présidents de la « Beterave ». Ensuite, prenant un ton plus grave, il signala que jamais l'utilité des sociétés régionalistes à Paris n'a été plus grande pour sauver, contre le cosmopolisme éhémériste, nos mœurs, nos traditions et nos goûts.

Nous tenons à citer la fin de ce discours remarquable:

Quelle satisfaction de pouvoir faire po... Les fois, chaque mois, s'adler l'us pus deux qui nous arrive d'out des provinces natales: T'ous oubliés l'honneur des capitales. En regardant l'arc de Nord, tous t'ref'ous l'été de notre enfance, et dans nos cœurs profondes, Ch'ète la voix lointaine, un peu, comme en sourdine, De nos bons vieux ans, de de Martin et Martin. Et c'ète, in ch'et in ch'et de Roubaix. La fin dans ni nous jamais ne nous trompa. Retrompons nous in pour aller mieux défendre l'honneur de nos provinces comme un cœur t'ref'ous. Nos amours, nos traditions, nos goûts, car c'est en ça qu'ète le secret de notre essor vertigineux. Tant il nous rappelle, l'honneur fondé. Qu'ète la Beterave, le sentiment que je vous lière. En regardant leurs allées, les paysans fourbus se heurtent à des fils de fer et des obs. Et c'ète, in ch'et in ch'et de Roubaix. Il ne demeurait rien qu'un tas confus de briques que deva le gazon incertainement recouvert. Tous t'ref'ous, quel hérosisme v'ra. Quel courage il faut, qu'ète patience lière. Pour redonner la vie à la plume mourante! Les années qu'ète tout proter à chaque pas. Et c'ète, in ch'et in ch'et de Roubaix. Si ceux du Nord n'avaient pas eu des énergies Qui de leurs traditions, sont h'ardiment surgies, Ils n'avaient jamais pu sauver ces traditions. De s'vir les plus durs éléments nos leur j'ol. Par leur succès, la France eut le droit de revivre... Voilà, mes camarades, le sentiment que je vous lière. Si le j'ai fait en vers, c'ète que je proteste. Pour finir, de cogner ces vers à vos santé.

On imagine les ovations, qui accueillirent des vers aussi énumants. Le nouveau président Albert Acremant a débuté d'une façon éclatante. Pendant la soirée, M. Galipaux fit une causerie, qui souleva de tendres de rires. La « Beterave », qui est l'usage du Nord de la France à Paris, a bien mérité du Nord.

comme in souvenir de ceux qui sont in d'allés au long pou continuer l'ennemie industrielle de l'pète patrie et dont le nom sera gravé à l'pus belle page du livre d'or de la société que j'ens fier et heureux de présider.

Et j'p'ez ben n'd'ete fier, énan, v'la m'société qu'ill' est connue jusqu'à par deuser l'Atlantique, d'u que j'vas tous les semaines avec min « Coin du Broutteux », porteur des nouvelles de mon v'ra Tourcoing que j'aime tant et dont je suis fier d'être l'enfant.

JULES WATTEUW.

— La musique du Petit Central prêtera son gracieux concours à cette cérémonie.

pierrres arrachées à ses propres entrailles et ses creux y sont en raison à peu près exacte des matériaux qu'elle expose au soleil.

Ses carrières, ouvertes à une époque qui remonte à la naissance de la cité, furent exploitées jusqu'au moment où l'on reconnut les dangers qu'elles présentaient pour la sécurité des habitants. Les dernières furent abandonnées définitivement vers le milieu du XVIII^e siècle.

Dès lors on ne s'en occupa plus et leurs ténébreaux dédales devinrent le royaume des malheureux et de tous ceux qui avaient des motifs pour fuir la lumière du jour. Dans l'état où l'ignominie fatalement des catastroph